

Avis public d'élection

Municipalité : Nouvelle Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Benoît Cabot, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou de l'adjointe ou désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre

Horaire

Lundi De 9 h à 12 h

De 13 h à 16 h

Mardi De 9 h à 12 h

De 13 h à 16 h

Mercredi De 9 h à 12 h

De 13 h à 16 h

Jeudi De 9 h à 12 h

De 13 h à 16 h

Vendredi De 9h à 12h

Attention : le vendredi 3 octobre le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Joanie Arsenault.

5. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature : Joanie Arsenault.

6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone : 470, rue Francoeur Nouvelle (Québec) G0C 2E0 | 418-794-2253 p. 101

Signature

Fait à Nouvelle, le 19 août 2025



Benoît Cabot, président d'élection

SM-1 (25-01)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.